

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION
«COMMERCE, ARTISANAT, TOURISME»
Le 4 juin 2009

Présents : Roger GUGLIELMETTI - Carole CISSE - Catherine REBATEL -
Alain BERNARD - Vincent BAIL - Christiane CHABRE - Laurent MAESTRATI -
Yves MITTAINE - Cécile COSTET - Daniel THOMAS - Isabelle FINAT -
Marc DURIEZ

Bilan saison d'hiver :

- Remerciements à tous les commerçants d'être restés ouverts jusqu'à la fermeture de la station. La fin de saison s'étant avérée bien fréquentée.
- Très on retour de clientèle d'Arts et Vie qui font travailler tous les commerçants du village.
- Moins bonnes retombées des Bains par rapport à leur fréquentation. Très peu de leurs clients remontent dans le village. La boutique des Bains ayant les mêmes produits que ceux des magasins du village. Dommage que les produits ne soient pas personnalisés (Grands Bains du Monétier-les-Bains).

Préparation saison d'été :

- Les zones bleues sont mises en place à compter du 15 juin :
 - autour de l'église, place de l'Eglise et place Novalese
 - à la cure
 - à l'office du tourisme
 - au parking des pompiers, place Stabatioles disques seront distribués, ou à retirer en mairie, à chaque habitant et aux commerçants qui pourront les donner à leurs clients.
- Le plan des villages sur le Serre Che New concernant Le Monétier est faux, il doit être corrigé pour la prochaine édition.
- Il y a un réel besoin d'ajouter des bancs et des tables pique-nique, ainsi que des poubelles sur le territoire communal.
- Des difficultés se posent sur les chemins en allant vers le hameau du Casset entre les piétons et les vélos. Difficultés pour circuler en poussette, manque d'indications.
- Organiser avec les services techniques le stockage des barrières autour de l'église pour les jours de foire ou de marché.

- Demande unanime pour déplacer le marché sur la place de l'Eglise.
- Gros problèmes avec les poubelles, un courrier doit être envoyé aux commerçants et hôteliers. Un rappel des règles élémentaires pour les huiles usagées, les cartons et les bouteilles...
- Mise en place de la nouvelle signalétique cet été.
le panneau de la zone artisanale sera situé devant chez Monsieur LANDRE.